Yverdon-les-Bains

Communiqué de presse – 02.11.2026

Budget 2027 : maintien d'un soutien fort au tissu associatif et sportif, ainsi que dans l'accueil de l'enfance, hausse de l'autofinancement communal

Le budget 2027 de la Ville d'Yverdon-les-Bains présente un excédent de charges de 9.813 millions de francs. Plusieurs effets se conjuguent : mesures de soutien au tissu culturel et aux sociétés sportives, ouverture de structures d'accueil préscolaires et parascolaires, hausse du coût des transports publics, dynamisation du centre-ville, augmentation des effectifs du personnel et léger impact de l'inflation. Parallèlement, on note une progression de nouveaux revenus, en particulier des recettes liées à la péréquation intercommunale, aux impôts sur les frontaliers, à des redevances et à des revenus extraordinaires. Au vu des importants projets d'investissements en cours, le niveau de l'endettement reste sous pression, même s'il est resté stable, voire en baisse, en 2025.

La Municipalité d'Yverdon-les-Bains a adopté le projet de budget 2027 en date du 7 octobre 2026, réalisé en collaboration avec l'ensemble des services de l'administration. Le budget a été élaboré en maintenant la qualité des services offerts actuellement à la collectivité, moyennant quelques économies, tout en octroyant une enveloppe financière globale prédéfinie à chaque service de la Ville comprenant des demandes de nouveaux postes. En parallèle, la Municipalité dispose d'une enveloppe particulière d'environ 2.5 millions de francs pour financer des actions spécifiques et des mesures ciblées, voire réduire le déficit structurel. Ce budget présente une marge d'autofinancement positive de 14.16 millions de francs, en hausse de 2.87 millions par rapport à 2026. La Municipalité veille à respecter un niveau d'investissements adéquat permettant d'entretenir et de faire évoluer l'outil de travail et le patrimoine de la Ville, tout en restant supportable en termes d'endettement communal.

Le total brut des charges s'élève à 326.83 millions de francs. Le budget 2027 prévoit l'ouverture de structures d'accueil préscolaires avec 34 places et parascolaires avec 24 places supplémentaires, un renforcement des restaurants scolaires et du suivi du plan canicule, des augmentations de charges dans les domaines des subventions et du soutien au tissu culturel et aux sociétés sportives, le 200^{e} anniversaire du décès de Johann Heinrich Pestalozzi, les 50 ans de la Commission consultative Suisses-Immigrés (CCSI) et la poursuite d'une ligne de bus saisonnière pour desservir la plage. L'effectif du personnel communal augmente de 18.11 postes, principalement dans les domaines du Service jeunesse et cohésion sociale (JECOS), en lien avec le développement de l'accueil de jour et du Service population et numérique (PON), en lien avec le développement de la réforme et de la numérisation de l'administration, et du développement du guichet unique. Le Service de la sécurité publique, qui engage le personnel policier pour le compte de l'Association intercommunale Police Nord Vaudois, voit ses effectifs augmenter de 4 policiers supplémentaires.

Du côté des revenus, la prévision budgétaire atteint un total de 317.02 millions de francs. Les recettes fiscales connaissent une augmentation de 1.17%, principalement en raison de l'impôt sur les frontaliers et de la prise en compte en partie de la hausse de l'inflation et de la population. L'aide financière fédérale suite à l'acceptation de la loi sur la réforme fiscale et le financement de l'AVS (RFFA) est maintenue. De nouveaux revenus sont proposés, comme une augmentation liée à la nouvelle péréquation, de nouvelles redevances d'utilisation des places de parc du personnel communal et des établissements scolaires, l'adaptation des tarifs du réseau d'accueil de jour et des tarifs horaires et d'abonnements du réseau de vélos en libre-service, l'entrée payante pour le CACY, l'introduction du parking payant à la Plage, la

vente de terrains dans le secteur du Parc scientifique et technologique (Y-Parc) et une rente de DDP sur le bâtiment de la colonie de Bellevue.

Le plan des investissements 2025-2034 prévoit des dépenses en 2027 de 50.611 millions de francs liées à de grands projets (amélioration du TBB, réparation de la toiture de la salle triple des Isles, réfection des collèges des Jordils, des Quatre-Marronniers et de la Passerelle, route de contournement secteur sud, rénovation et assainissement énergétique du parc immobilier, mise en conformité infrastructures eau-gaz, smartmetering 4e phase, numérisation, aménagement des transports publics), pour une moyenne annuelle jusqu'en 2031 de 41 millions de francs. Un important travail d'analyse est actuellement en cours auprès de la Municipalité concernant la revue des futurs investissements pour la période 2027-2031.

Ce plan des investissements, bien qu'ajusté périodiquement, montre la direction dans laquelle la dette se projette actuellement. Pour y faire face, la Municipalité proposera de nouvelles sources de financement, à l'exemple de la valorisation foncière d'une partie du patrimoine communal, voire de son aliénation.

Finalement, ce budget 2027 est impacté par une inflation modérée et une baisse du prix de l'électricité.